

LA CGT SPECTACLE DENONCE LES MENACES QUI PESENT SUR L'ART LYRIQUE ET L'ENSEMBLE DU SPECTACLE VIVANT

Les menaces de réduction drastique des financements publics de nombre d'entreprises du spectacle vivant sont les conséquences directes de la politique culturelle du Président N. Sarkozy et du budget 2008 du Ministère de la culture. Ainsi, dès aujourd'hui des maisons d'Opéra (Avignon, Metz et Tours) sont directement visées, sans démentis du Ministère de la culture, et les bruits les plus alarmistes circulent sur le sort réservé à de nombreuses entreprises de création.

Pourtant créer, produire un opéra nécessite de mettre en œuvre de très nombreux artistes sur scène : chanteuses et chanteurs solistes, chœur, musiciens d'orchestre, danseuses et danseurs mais aussi techniciens et créateurs : scénographie, costumes, décors, maquillages...

Cela génère des budgets de création très importants, les plus conséquents du spectacle vivant.

L'essor de l'Art lyrique et de l'Opéra a été rendu possible par une politique culturelle de l'État et des collectivités territoriales déterminées et une intervention publique forte.

Le saccage du régime spécifique d'assurance chômage des salariés intermittents par les « réformes » de 2003 et 2006 et les nouvelles orientations du Gouvernement Sarkozy risquent de remettre en cause la vitalité de la création, de la diversité et de l'offre culturelle.

Dans sa lettre de mission à la ministre de la culture, madame Christine Albanel, le Président N. Sarkozy indique : « La démocratisation culturelle, c'est enfin veiller à ce que les aides publiques favorisent une offre répondant aux attentes du publics. Vous exigerez de chaque structure subventionnée qu'elle rende compte de la popularité de ses interventions » et de leur fixer « des obligations de résultats (conditionnant) la reconduction des aides (...) et de réallouer les moyens publics des politiques inutiles ou inefficaces... »

Cette nouvelle politique culturelle de l'État reposant sur l'audimat veut imposer des critères de rentabilité à la création, ce que concrétise le catastrophique budget de la culture pour 2008.

Dans les prochains jours la Fédération du Spectacle Cgt, le Sfa, le Snam et le Syntac, en liaison avec la Cgt et tous ceux, professionnels ou non qui sont attachés à la création artistique, le spectacle vivant et la diversité culturelle, prendront les initiatives de mobilisation indispensables contre le désengagement de l'État et pour l'adoption d'une loi d'orientation et de programmation pour la culture.

Paris, le 13 novembre 2007

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au
www.fnsac-cgt.com

Sa messagerie vocale au
01 48 03 87 76

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com